

**42° rallye national des Ardennes Moderne / 5° rallye VHC/ 4° rallye VHRS**  
**CPEA les 4 et 5 juin 2022**

**ADDITIF ORGANISATEUR n°1.**

**Modification du règlement.**

**Programme-horaires :**

Mise en parc fermé des voitures :

Nota : le parc fermé de fin de rallye sera au Foirail de Rethel 1 rue Jacques Brel au lieu de Place du général De Lattre de Tassigny (Mairie de Rethel).

Remise des prix :

Lieu : Podium du Foirail de Rethel 1 rue Jacques Brel au lieu de Podium Mairie de Rethel.

**Article 1P. Organisation.**

L.I.P. OFFICIELS.

Membre du collège : Annick Narguet remplacée par Bernard Cousin.  
Licence 6379/0318.

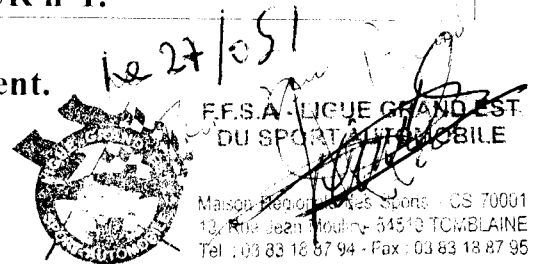
Directeur de course ES2/4/6/8 au PC : Fabrice Oudart remplacé par Morgan Boivent  
Licence 254816/0116.

Commissaire technique : Ajout de Yannick Martin.  
Licence 138098 0315.

Juge de fait : Gilbert Horala remplacé par Jean François Rousselle.  
licence 2589/0116.

Chargée des relations avec les Concurrents : Ajout de Corinne Théoff stagiaire  
Licence 94842/0325.

Directeur de course chargé des vérifications administratives : Jean Claude Leuvrey  
Licence 88/0328.



Maison Régionale des Sports - CS 70001  
13, Rue Jean Moulin - 54513 TOMBLAINE  
Tel : 03 83 18 87 94 - Fax : 03 83 18 87 95